



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 105392

### Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les interrogations de nombreux Français quant au bilan financier du plan de sauvetage des banques voté fin 2008 et sur la nécessité de faire le point pour chaque établissement bancaire, des sommes prêtées, ainsi que du montant des sommes aujourd'hui remboursées. Il lui demande ses intentions sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Le plan français de soutien aux banques a été mis en oeuvre en octobre 2008 de manière coordonnée avec les autres pays européens. Il visait à permettre aux banques de se refinancer dans un contexte de crise financière généralisée, de manière à ce qu'elles puissent continuer de financer l'économie française. La Société de prise de participation de l'État (SPPE) a prêté 19,75 Mdseuros de fonds propres aux banques françaises (5,1 Mdseuros à BNP-Paribas, 3,4 Mdseuros à la Société générale, 3 Mdseuros au Crédit agricole, 1,2 Mdeuros au Crédit mutuel et 7,05 Mdseuros à la Banque populaire-Caisse d'épargne (BCPE)). À cela s'ajoute la garantie apportée par l'État sur les 77 Mdseuros prêtés aux banques par la Société de financement de l'économie française (SFEF). Enfin, l'État a soutenu Dexia par une prise de participation (via la SPPE) à hauteur de 1 Mdeuros et des garanties sur ses financements (jusqu'à 36,6 Mdseuros) et sur certains actifs (d'une valeur maximale de 5 Mdseuros). Le plan de soutien aux banques a été mis en sommeil dès l'automne 2009 du fait d'un remboursement rapide des prêts accordés et de l'arrêt des émissions de la SFEF. Après les derniers remboursements par BCPE des apports en fonds propres faits par la SPPE le 23 mars 2011 et le versement par la BPCE des dividendes au titre de 2010, le 19 mai, le plan de soutien peut être considéré comme clos. Il ne reste plus désormais que la participation au capital de Dexia, ainsi que les garanties accordées à la SFEF, au refinancement de Dexia et au portefeuille d'actifs gérés en extinction de Dexia, qui ont vocation à s'amortir progressivement dans les quelques années qui viennent. Le plan de soutien a contribué à la bonne résistance relative de l'économie française face à la crise, puisque les banques ont continué à prêter aux entreprises et aux ménages, évitant ainsi une récession encore plus sévère. Le crédit n'a jamais reculé en 2009/2010 malgré la récession, et en mars 2011, les encours de crédit au secteur privé ont augmenté de 4,7 % en rythme annuel contre 2,5 % pour les autres pays de la zone euro. Outre sa contribution à la bonne résilience face à la crise financière, le plan aura rapporté au total 2,7 Mdseuros nets à l'État, issus de la rémunération des garanties aux émissions de la SFEF (1,4 Mdeuros), des recettes de dividendes et primes de remboursements sur les fonds propres apportés par la SPPE, nets des charges de cette dernière (0,8 Mdeuros) et de la rémunération payée par Dexia sur les garanties qui lui ont été apportées par l'État (0,5 Mdeuros).

### Données clés

**Auteur :** [M. Yannick Favennec](#)

**Circonscription :** Mayenne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105392

**Rubrique** : Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé** : Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire** : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 avril 2011, page 3823

**Réponse publiée le** : 5 juillet 2011, page 7251